

Epreuve orale
sur un sujet d'ordre économique et social

Rapport de jury

Principes généraux de l'épreuve :

L'épreuve se déroule de la manière suivante :

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de passage : 30 minutes.

Au cours de cette session, l'audition des candidats a consisté en une présentation de 10-12 minutes d'un sujet tiré au sort, suivie de questions d'une durée de 10 à 15 minutes. De fait, l'épreuve en elle-même peut varier, en fonction du contenu de l'exposé et des questions de 20 à 25 minutes, ponctuée par une première délibération sur la prestation du candidat ou de la candidate.

La présentation s'articule autour d'un exposé structuré en deux sections qui permettent ainsi d'éclairer le sujet choisi. L'exposé oral peut utilement être agrémenté de graphiques (passage au tableau) commentés par le (ou la) candidat(e).

Remarques générales sur les présentations :

Comme lors de la session 2016 et suivant les dernières recommandations des examinateurs, les candidats ont généralement veillé à respecter la durée prévue de présentation, d'une douzaine de minutes en moyenne. Dans quelques cas seulement et plus rarement que l'an dernier, les exposés ont à peine duré 7 à 8 minutes, reflétant un manque de méthode et/ou de connaissance du thème sélectionné. Au-delà de cet impératif temporel, la plupart des candidats ont manifestement cherché à articuler leur présentation autour de deux parties, relativement équilibrées par leur contenu et leur durée. Si les performances ont été en moyenne plutôt honorables, très peu se sont distinguées par une grande maîtrise du sujet et une prise de recul du (ou de la) candidat(e).

Le jury note un effort particulier des candidats pour introduire leur sujet en affichant clairement leur problématique. C'est un point positif au regard des manques soulignés lors des sessions précédentes. Dans certains cas, rares lors de cette session, la problématique absente ou confuse a trahi le défaut de maîtrise de la question et de ses enjeux au risque d'aboutir à une réponse manquant de cohérence, voire de pertinence.

Il demeure cependant que des candidats n'ont pas encore systématiquement le souci d'une présentation véritablement analytique qui s'appuie sur les **mécanismes théoriques fondamentaux**. Pour autant, le jury se félicite que les « catalogues à la Prévert » relevés en 2016 ont disparu.

Concernant le passage au tableau, le jury salue le passage plus spontané des candidats, mais cette exposition ne se fait pas toujours avec aisance et clarté. Si l'automatisme est pris, il convient aussi de s'y familiariser davantage, surtout en réponse aux questions des examinateurs. La construction et la description d'un schéma demeurent un élément essentiel d'appréciation du degré de compréhension des phénomènes économiques pas le ou la candidat(e).

Sur certains thèmes, les examinateurs ne peuvent que regretter (une nouvelle fois) que des approches théoriques récentes (voire postérieures à 1990) soient relativement peu mobilisées tandis que d'autres plus anciennes, sinon datées sont longuement développées.

Remarques ponctuelles :

Le jury relève encore certaines carences des candidats en réponse aux questions des examinateurs. C'est le cas tout spécialement des notions et des mécanismes monétaires (agrégats, instruments et canaux de transmission, mais aussi la règle de Taylor), les anticipations (rationnelles notamment) et les interactions stratégiques (solution de Nash, duopoles entre autres).

Répondant à l'inquiétude exprimé l'an dernier, le jury ne peut que se féliciter de l'effort des candidats à faire davantage appel à des travaux plus récents (postérieurs à 1990). C'est davantage le cas cependant sur des thèmes micro-économiques ou de croissance. Cela reste toute de même moins convaincant en macro-économie et en analyse monétaire et financière. Bien sûr, les travaux fondateurs ne sauraient pas être négligés, mais une analyse complète d'une question doit pouvoir prendre s'inscrire dans des développements théoriques et prendre appui des expériences économiques plus récents.

Les candidats sont supposés maîtriser le programme dans son intégralité. Malheureusement, il n'en est pas allé ainsi au sujet de la politique monétaire, l'étude des cycles, et la balance des paiements, autant de thèmes pourtant au programme de l'oral d'économie.

La notation tient compte de l'ensemble de la prestation (exposé et question). Les notes attribuées vont de 5 à 19 (sur 20). La dispersion des notes est, dans l'ensemble, assez réduite mais il est à souhaiter qu'elle soit concentrée, à l'avenir, sur un mode nettement supérieur à la moyenne.

Exemples de sujets tirés :

- Choix économiques et comportements stratégiques
- Les duopoles
- Les défaillances de marché
- Les anticipations
- Les choix intertemporels de consommation
- Les cycles économiques
- L'équilibre du consommateur en microéconomie
- Les différentes situations de concurrence imparfaite
- Les instruments conventionnels et non-conventionnels de la politique monétaire
- La courbe de Phillips depuis les années 1950